

*à vos côtés, agir pour les forêts privées de demain*

# Rapport d'activité 2025



EDITO	3
FOCUS	4
EN BREF	5
TEMPS FORTS 2025	6
MISSIONS	10
<b>OBJECTIF 1</b>	<b>11</b>
GESTION DES CRISES/ COLLECTIONS : SOLUTIONS DURABLES POUR LES PROTECTIONS FORESTIÈRES / <b>GRAND EST</b>	12
ENVIRONNEMENT / AVENIR DES FORÊTS ALLUVIALES : ENJEUX ET GESTION DURABLE / <b>BOURGOGNE - FRANCHE-COMTÉ</b>	13
GESTION / GESTION FORESTIÈRE EN ZONE PÉRIURBAINE : DÉFIS ET PÉDAGOGIE / <b>ÎLE-DE-FRANCE - CENTRE-VAL DE LOIRE</b>	14
GESTION / L'APPEL DES « PSG NOUVEAU SEUIL » SUITE À LA LOI INCENDIE : UNE PRIORITÉ POUR AuRA / <b>AUVERGNE - RHÔNE-ALPES</b>	15
<b>OBJECTIF 2</b>	<b>16</b>
TRANSFERT DE CONNAISSANCES / CARTOGRAPHIE DES PISTES DFCI/ <b>HAUTS-DE-FRANCE - NORMANDIE</b>	17
RECHERCHE APPLIQUÉE / ADAPTATION DES FORÊTS BRETONNES : STRATÉGIE RÉGIONALE FACE AU CLIMAT / <b>BRETAGNE - PAYS DE LA LOIRE</b>	18
RECHERCHE APPLIQUÉE / INCENDIES FORESTIERS DANS L'AUDE : LE CNPF À LA MANŒUVRE / <b>OCCITANIE</b>	19
TRANSFERT DE CONNAISSANCES / SUIVI DE LA SENSIBILITÉ DU CHÊNE-LIÈGE AU CHANGEMENT EN CORSE / <b>CORSE</b>	20
POLITIQUES PUBLIQUES / CRITIQUES ET RÉVISION DES HYPOTHÈSES DE SÉQUESTRATION CARBONE DANS LE LABEL BAS-CARBONE / <b>CNPF C+FOR</b>	21
<b>OBJECTIF 3</b>	<b>22</b>
ANIMATION TERRITORIALE / DÉVELOPPEMENT DES AIDES À LA SYLVICULTURE / <b>NOUVELLE-AQUITAINE</b>	23
ANIMATION TERRITORIALE / RÉALISATION D'UN CHANTIER GROUPÉ DE MISE AUX NORMES DES OBLIGATIONS LÉGALES DE DÉBROUSSAILLEMENT (OLD) / <b>PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR</b>	24
<b>OBJECTIFS 4 ET 5</b>	<b>25</b>
TRANSFORMATION NUMÉRIQUE / BIOCLIMSOL : NOUVELLE APPLICATION, NOUVELLES FORMATIONS, NOUVEAUX MODÈLES / <b>INSTITUT POUR LE DÉVELOPPEMENT FORESTIER</b>	26
COMMUNICATION INTERNE / LES JOURNÉES TECHNIQUES NATIONALES / <b>DIRECTION GÉNÉRALE</b>	27
<b>BILAN FINANCIER ET BILAN SOCIAL 2025</b>	<b>28</b>
<b>ORGANISATION</b>	<b>29</b>
<b>ORGANIGRAMME</b>	<b>30</b>

Crédits photos :  
Couverture, sommaire,  
Temps Forts :  
Jean-Paul Gayot © CNPF

Conception graphique :  
Sophie Saint-Jore ©  
CNPF

ISSN : 2781-3681

Imprimé par PARAGON  
sur papier certifié PEFC



PEFC/10-31-1665



# Edito

Une nouvelle fois, l'année écoulée a démontré combien le CNPF était indispensable. Malgré l'insuffisance des moyens qui lui sont attribués au regard des missions que lui confie le code forestier, le CNPF tient bon. Il doit sa ténacité à une équipe formidable d'agents compétents, motivés et fiers de porter un service public essentiel pour les sylviculteurs, pour l'économie du pays, pour la pérennité de ses écosystèmes, et face aux attentes sociétales. Le CNPF est administré par des propriétaires forestiers responsables et engagés tant à l'échelle des délégations et services que du conseil d'administration. C'est là une force considérable pour conduire ses engagements au profit d'une gestion durable sur les trois quarts de la forêt française.

Au-delà, la filière perçoit de mieux en mieux les atouts d'un Établissement à la fois neutre et objectif dans ses approches fondées sur des raisonnements scientifiques adaptés aux nombreux contextes. Enfin, le CNPF reste très sollicité par les deux ministères de l'agriculture et de l'environnement comme par les parlementaires. Ce dernier point confirme l'intérêt d'un Établissement dédié à la forêt privée et celui-ci assume pleinement, au travers de ce rapport d'activité, les attentes de son contrat d'objectifs et de performance.

2025 pourtant ne fut pas une année facile. Outre l'instabilité politique qui a eu des répercussions sur le fonctionnement administratif comme sur les ambitions locales et nationales du CNPF, la forêt a continué de souffrir. Les aléas du climat perturbent les cycles des essences elles-mêmes comme de toute la biodiversité. S'est ajoutée en fin d'année l'arrivée du nématode au sein des résineux, menace qui complète une palette de risques sanitaires déjà conséquente. Les correspondants observateurs CNPF liés au Département santé des forêts sont formés, attentifs et réactifs. Tempêtes et incendies de la Manche à l'Aude ont également frappé fort et d'une certaine façon ont bousculé la perception d'une forêt immuable. Lors des Journées Techniques Nationales, près de 450 experts, agents du CNPF, élus et intervenants ont placé les risques au cœur de leur réflexion. Face à ce contexte tendu, la résilience est devenue un maître mot au sein de l'Institut pour le Développement Forestier. Les outils d'aide à la décision, dont Bioclimsol, sont désormais reconnus pour leur conception prospective. Et dans le sillage de cette volonté d'atténuer les effets du climat, le service carbone C+FOR a su trouver les équilibres qui justifient ses ambitions. Dans ce contexte de risques multiples, la gestion de la forêt reste la clé de l'adaptation et de la résilience. En 2025, le nombre de PSG agréés n'a jamais été aussi haut depuis la création du CNPF, dont presque 500 PSG de propriétés entre 20 et 25 ha nouvellement soumises par la loi incendie de 2023.

Toujours plus proche du sylviculteur, de ses forêts et de la filière, le CNPF partage dans ce rapport des exemples concrets de réalisations régionales. Cette démonstration de l'adaptation des équipes aux situations locales est la force de l'Établissement. Elle s'accompagne d'une volonté de subsidiarité, seule garante de l'efficacité des projets. Et la diversité qui en découle consolide une solidarité d'ensemble, pour asseoir le CNPF comme incontournable, acteur à conforter d'un futur forestier dynamique, protecteur et cohérent.



**Directeur général**  
Roland de LARY



**Présidente**  
Anne-Marie BAREAU

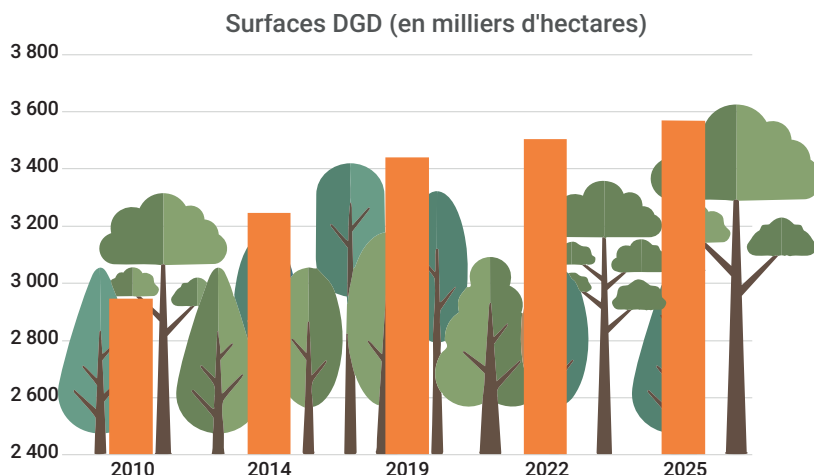
2025

# Focus

## LES DOCUMENTS DE GESTION DURABLE, cœur de métier du CNPF

### Documents de gestion durable

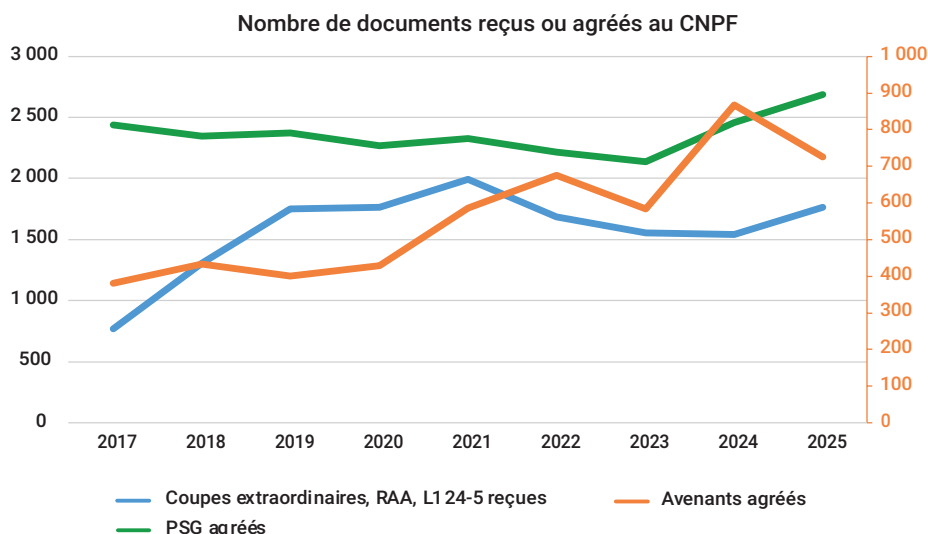
- 3 587 315 ha de DGD
- + 47 000 ha en 1 an



### Avenants et coupes

- 5 178 dossiers de demandes traités
- + 50 % en 1 an inclus les PSG agréés

MONTÉES EN PUISSANCE DES PLANS SIMPLE DE GESTION AGRÉÉS



### Réseau DFCI

- 11 ETP PRÈS DE 2 500 JOURS CONSACRÉS
- 10 JOURS DE FORMATIONS TECHNIQUES pour plus de 2 000 PERSONNES
- Études desserte DFCI MENÉES DANS 7 DÉPARTEMENTS
- 3 Chantiers groupés (OLD ET EXPLOITATION POST-INCENDIE)

### Visites et conseils

- 5 840 visites
- 89 977 ha relancés en gestion
- + 30 % en 1 an



# En bref



Restez informés !  
" Abonnez-vous  
à nos newsletter "

[www.cnpf.fr](http://www.cnpf.fr)



## Nombre de nouvelles publications

- 52 publications régionales/ 235 000 exemplaires
- 9 publications nationales/ 15 000 exemplaires

## Volume des projets



- 81 400 t de CO<sub>2</sub> stockés en 2025
- 50 projets de 5 à 6 ha en moyenne
- + 25 % en 1 an

## Bioclimsol



**BioClimSol**

Centre National de  
la Propriété Forestière  
FORÊTS  
ET RISQUES

- 19 137 diagnostics  
(5 000 à 6 000 supplémentaires/an)

## Propriétaires formés

- 8 407  
propriétaires formés  
et sensibilisés



## Regroupements

- 16 022 propriétaires  
se sont regroupés pour un total de  
226 000 ha



## JANVIER/FÉVRIER

### LE CNPF PARTENAIRE DE FORADVISE

Le CNPF est partenaire de FORADVISE, un ambitieux projet du programme Horizon Europe lancé au 1<sup>er</sup> janvier 2025 pour une durée de cinq ans. Son objectif : développer et renforcer les capacités de conseil et de formation forestière à l'échelle européenne. Coordonné par l'European Forest Institute (EFI), ce projet fédère 19 pays et 34 partenaires. Le CNPF en assure le point de contact national.

### RETOUR SUR LE SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE

Le CNPF était présent au SIA aux côtés de la filière forêt-bois, sur les stands de l'ACTA et de l'ADEME. Au programme : une conférence sur les sols forestiers, une démonstration d'exosquelette pour le travail en forêt, un corner métiers #verywoodmetiers pour faire découvrir les opportunités d'emploi de la filière, et des ateliers ludiques et pédagogiques pour le grand public et les familles. Une semaine riche d'échanges et de rencontres portée par les équipes du CNPF.

### MISSION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DU CNPF SUR LE CARBONE EN GUINÉE

Du 27 janvier au 7 février 2025, Roland de Lary a effectué une mission pour l'Ambassade de France en Guinée, à Conakry. Il s'agissait de créer une cellule nationale carbone pour doter les ministères guinéens de l'environnement, de l'économie, des finances et du budget d'un outil de compensation carbone. L'arrêté a été signé, la procédure et la composition de la cellule validées, et le plan de formation également : mission accomplie !

## MARS/AVRIL

### LE RÉSEAU AFORCE FÊTE SES 15 ANS !

Les 25 et 26 mars, le réseau AFORCE célébrait ses 15 ans à l'occasion d'un colloque à Orléans. Au programme : un bilan des projets et initiatives menés de 2020 à 2025, autour de trois axes – mieux connaître les risques liés au changement climatique, offrir des leviers d'action aux forestiers en contexte d'incertitude, et favoriser l'appropriation des solutions d'adaptation. Coordonné par l'IDF, le réseau rassemble 16 partenaires du milieu forestier.

### SIGNATURE D'UNE CONVENTION CADRE AVEC LA FONDATION FRANÇOIS SOMMER

Anne-Marie Bareau, présidente du CNPF et Alban de Loisy, directeur général, représentant le président de la Fondation François Sommer, ont signé une convention-cadre de 5 ans le 10 avril 2025 au Domaine de Belval. Objectifs : renforcer les liens existants entre les deux institutions et définir un cadre général d'actions communes au service d'une gestion durable de la forêt, de la biodiversité, et de la faune sauvage.

### L'IDF SE PRÉSENTE AU CESER ÎLE-DE-FRANCE

Le 2 avril, Roland de Lary et Thomas Feiss ont présenté au CESER Île-de-France les actions du CNPF et les spécificités de la R&D forestière. L'objectif : alimenter cette instance en données sur la gestion durable des forêts privées, les enjeux carbone et les nombreux projets d'adaptation. Le CESER formulera des propositions d'actions à l'attention du Conseil Régional, en lien avec ces enjeux forestiers et la filière.



## MAI/JUIN

### ZONAGE DE PROTECTION ET GESTION FORESTIÈRE : LE GUIDE PRATIQUE

Le CNPF et l'Office Français de la Biodiversité (OFB) publient un guide pratique pour démêler le maquis législatif et réglementaire lié aux zonages de protection des forêts – urbanisme, patrimoine, environnement. Dix-sept fiches juridiques et techniques, rédigées avec l'appui des ministères concernés, pour améliorer la qualité et assurer la sécurité de la gestion de l'écosystème forestier.

### LE CNPF À FOREXPO !

Forexpo à Mimizan a réuni les équipes de la délégation régionale Nouvelle-Aquitaine, de l'IDF et du C+For autour de la gestion durable des forêts, de l'expérimentation et de l'innovation, et du carbone forestier. Un moment privilégié de rencontres et d'échanges avec les acteurs de la filière forêt-bois.

### TOURNÉE DU RÉSEAU DFCI EN PACA

À la veille de la saison estivale, le réseau DFCI du CNPF s'est réuni en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Peu après la publication de la stratégie nationale de défense des forêts contre les incendies, les échanges avec des partenaires clés – ONF, DGPE, Entente VALABRE, DPFM, Métropole Aix-Marseille-Provence – ont porté sur la prévention incendie, la sylviculture préventive et les dynamiques collectives de gestion forestière.

### L'IDF - CNPF À ROME POUR LE PROJET SMURF

Du 20 au 22 mai, le CNPF participait à la première conférence européenne du projet SMURF sur la petite propriété forestière, au siège de la FAO à Rome. Plus de 200 acteurs européens ont échangé sur les mécanismes de soutien juridique et financier, l'implication des propriétaires forestiers et les services écosystémiques.



© Fondation François Sommer

De gauche à droite : Roland de Lary, DG du CNPF, Anne-Marie Bareau, présidente du CNPF, David Pierrard, responsable du domaine de Belval (Fondation François Sommer), Alban de Loisy, DG de la Fondation François Sommer et Laurent Courbois, directeur du pôle Nature (Fondation François Sommer), au Domaine de Belval jeudi 10 avril 2025.



Roland de Lary © CNPF

Roland de Lary, DG du CNPF, en présence de la nouvelle cellule carbone guinéenne.



© CNPF

Le réseau RMT AFORCE fête ses 15 ans au colloque à orléans.



## JUILLET/AOÛT

### PARUTION DU LIVRE "LES RÉSINEUX TOME 4"

Très attendu, le 4<sup>e</sup> et dernier tome de la collection « Les résineux » est paru aux éditions du CNPF-IDF. Écrit par Philippe Riou-Nivert, cet ouvrage couronné par l'Académie d'Agriculture de France présente les différentes options sylvicoles pour ce groupe botanique, en intégrant les enjeux actuels : changement climatique, risques sanitaires, et demandes sociétales.

### FORÊT ET CARBONE : LE PROGRAMME MC4CO2

Le CNPF pilote MC4CO2, nouveau programme Carbone Massif Central, qui prend la suite de VOCAL — lequel avait abouti à la création du Label Bas Carbone. Quatre délégations régionales, l'IDF et C+For y sont associés. Deux enquêtes ont été lancées en 2025 : l'une en ligne auprès des entreprises et collectivités intéressées par la compensation carbone, l'autre téléphonique auprès de 1 000 propriétaires forestiers du Massif Central, conduite par le CREDOC.

### TABLES RONDES LORS DE L'AG FRANCE DOUGLAS À CLUNY

Lors des 4<sup>e</sup> Assises Nationales du Douglas, organisées par France Douglas du 2 au 4 juillet 2025, à Cluny (BFC), Roland de Lary est intervenu le 3 juillet à l'occasion des tables rondes sur la ressource, l'amélioration génétique du douglas, ainsi que les marchés, la recherche et développement.

### LE CONSEIL D'ÉTAT VALIDE LES SRGS

Dans huit décisions rendues le 4 juillet 2025, le Conseil d'État a confirmé la validité des schémas régionaux de gestion sylvicole (SRGS) de huit régions dont les arrêtés d'approbation avaient fait l'objet de recours. Ces décisions reconnaissent la légalité des procédures d'adoption et confortent les missions du CNPF. Elles saluent le travail technique et de concertation mené par ses équipes avec l'ensemble des parties prenantes.

## SEPTEMBRE/OCTOBRE

### LES NOUVEAUX ARRIVANTS EN SÉMINAIRE À PARIS

Près de 30 nouveaux agents du CNPF — toutes compétences et tous services confondus — se sont réunis à Paris pour un séminaire d'intégration. Ateliers, rencontres et échanges ont marqué cette journée, avec pour objectif de renforcer la cohésion interne et de partager les valeurs de l'établissement.

### TOURNÉE CORRESPONDANTS BIOCLIMSOL

Trois journées d'échanges ont rythmé la tournée des correspondants BioClimSol, consacrées à la version 2 de cet outil phare. Point d'orgue : la constitution du Conseil scientifique et technique de BioClimSol au Centre international des conférences de Météo-France à Toulouse, pour co-développer l'outil et mieux accompagner l'adaptation des forêts au changement climatique.

### FORMATION DU RÉSEAU BIODIVERSITÉ

Les agents du CNPF des deux Savoie ont exploré les mécanismes de rémunération des services écosystémiques : préservation de la qualité de l'eau, protection du sonneur à ventre jaune, libre évolution en réseau FRENE, financement participatif d'une forêt périurbaine à haute biodiversité. Des exemples inspirants qui témoignent de la capacité des propriétaires sylviculteurs à répondre aux attentes de la société civile.

## NOVEMBRE/DÉCEMBRE

### UN FOYER DU NÉMATODE DU PIN DÉTECTÉ DANS LES LANDES

La première détection en France d'un foyer de nématode du pin a été confirmée début novembre sur la commune de Seignosse (Landes). La délégation Nouvelle-Aquitaine du CNPF informe et accompagne les propriétaires forestiers concernés, tandis que ses correspondants-observateurs du Département Santé des Forêts participent aux mesures de surveillance du foyer.

### LE CNPF PRÉSENT À FORESTINNOV À BESANÇON

Le salon des innovations de la filière forêt-bois à Besançon a réuni les équipes du CNPF-IDF et de la délégation régionale. Un moment privilégié pour présenter les activités en télédétection, l'outil BioClimSol et le service d'ingénierie Forêt et carbone, et échanger avec les acteurs de la filière sur l'innovation au service de la gestion forestière.

### PARUTION DU CATALOGUE CYSIFE

Quels actes sylvicoles pour adapter les forêts au changement climatique ? Le catalogue CYSIFE apporte des éléments de réponse concrets : 43 initiatives diagnostiquées et analysées en forêts d'Auvergne-Rhône-Alpes. Fruit de près de trois ans de collaboration entre le CNPF et l'ONF, il accompagnera gestionnaires et propriétaires dans leurs réflexions et leurs actions d'adaptation.

### GRUPE DE TRAVAIL TRAITEMENT IRRÉGULIER : DYNAMIQUE RELANÇÉE

Les 4 et 5 novembre, l'IDF animait en Lozère la tournée 2025 du groupe de travail national sur le traitement irrégulier. Une quarantaine de participants réunis pour relancer la dynamique du groupe, créé dans les années 2000. Sous la conduite d'Anne-Pernelle Duc, le groupe entend redevenir un espace de réflexion technique sur la sylviculture irrégulière et mélangée à couvert continu.



Le dernier Tome des Résineux *Les Résineux - Tome 4 Sylviculture et reboisement* est paru, en vente sur [librairie.cnpf.fr](http://librairie.cnpf.fr)

La nouvelle Aquitaine touché par le nématode du pin. Consultez le dernier numéro n°6 de *Parlons Forêts* sur [nouvelle-aquitaine.cnpf.fr](http://nouvelle-aquitaine.cnpf.fr)



Florent Gallois © CNPF

Les nouveaux arrivants au CNPF lors de rencontres à Paris.



Sylvain Gaudin © CNPF

Groupe de travail de l'Institut pour le développement forestier sur le traitement irrégulier en Lozère, animée par Anne-Pernelle Duc.

# MISSIONS

**Le CNPF est l'Établissement public de l'État à caractère administratif au service des propriétaires forestiers (3,5 millions de propriétaires forestiers, 13 millions d'hectares soit plus de 23 % du territoire). Il a une mission générale de développement, d'orientation de la gestion et d'amélioration de la production des forêts privées ; le code forestier lui a confié trois missions particulières :**

## ORIENTER LA GESTION

En élaborant les Schémas Régionaux de Gestion Sylvicole, ainsi que les codes des bonnes pratiques sylvicoles des forêts privées. En agréant les plans simples de gestion établis par les propriétaires, obligatoires à partir de 20 ha, ou volontaires à partir de 10 ha, pour leurs forêts, ainsi que les règlements types de gestion, établis par les coopératives et experts forestiers pour leurs adhérents ou clients.

## CONSEILLER ET FORMER

En vulgarisant les méthodes de sylviculture, qu'il s'efforce de perfectionner et d'adapter par des études et expérimentations. En exerçant une action plus générale de conseil et de formation technique auprès des propriétaires forestiers en vue de favoriser la mobilisation des bois.

## REGROUPER

En développant toutes formes de regroupement des propriétaires, notamment la coopération, pour la gestion des forêts, la vente des produits, la réalisation de travaux forestiers ou l'amélioration des structures foncières dans l'objectif de mobiliser plus. Ces regroupements sont fréquemment issus de travaux d'animation territoriale, au plus près du terrain.

En exerçant ces missions, le CNPF réalise également des missions d'intérêt général de surveillance de la santé des forêts, de la protection de l'environnement, de développement durable, d'aménagement du territoire et encore de prévention des risques.



*Votre forêt, notre mission : un futur durable, ensemble !*

[www.cnpf.fr](http://www.cnpf.fr)

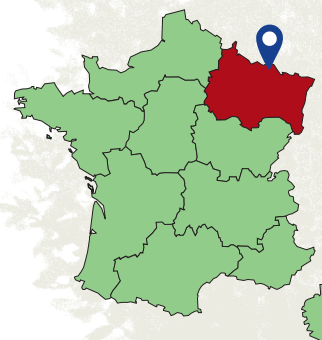


# OBJECTIF 1

# 1

**“ Renforcer la mission de service public du CNPF, responsable de l’élaboration du cadre et de l’agrément des documents garantissant la gestion durable des forêts privées**

**GESTION  
GESTION DES CRISES  
ENVIRONNEMENT**



## COLLEC'TIONS : SOLUTIONS DURABLES POUR LES PROTECTIONS FORESTIÈRES

AU CNPF GRAND EST

Le projet *Collec'tions*, porté par le CNPF Grand Est, vise à résoudre la problématique du retrait des protections contre les dégâts de gibier en forêt privée. Financés par la Région Grand Est (2025) et la DRAAF Grand Est (2024), les travaux ont permis de dresser un état des lieux de l'emploi de ces protections, d'explorer des alternatives biodégradables et d'initier une réflexion avec des entreprises du recyclage pour une future filière de collecte.

### CONTEXTE ET ENJEUX

Le renouvellement des forêts du Grand Est nécessite, dans la plupart des massifs forestiers, d'une protection des jeunes arbres contre la dent du gibier. Sans cette protection, le développement des plants peut être sérieusement compromis. Actuellement, les gaines plastiques dominent, mais leur retrait et recyclage restent problématiques. Le projet *Collec'tions* répond à ce défi en trois axes : diagnostic, alternatives, et filière de recyclage.

### PRATIQUES ACTUELLES

Une enquête menée en 2024 auprès de 90 propriétaires forestiers confirme la dépendance aux gaines plastiques face à la forte pression du gibier. Leur retrait est limité par le manque de temps, de moyens et de solutions de recyclage. Les protections sont souvent abandonnées en forêt, générant des déchets non biodégradables.

### EXPLORATION DES ALTERNATIVES BIODÉGRADABLES

Les solutions biodégradables (répulsifs olfactifs, manchons en laine, filets en coco ou lattis en bois) existent mais restent marginales. Le projet a testé 14 types de protections biodégradables et/ou biosourcées sur une parcelle de démonstration de 5 hectares mise en place à Cerville (54), avec le concours de la Coopérative forestière Forêt d'ici. Ce sont ainsi 1 200 plants qui ont été protégés dans un secteur soumis à une forte pression. Ces dispositifs couvrent une large diversité de matériaux : carton, bois, bioplastiques, papier, tissus, maïs, pomme de terre, tous biodégradables en conditions forestières.

### VERS UNE FILIÈRE DE RECYCLAGE

À ce jour, aucune filière de recyclage n'existe pour les gaines plastiques. Le CNPF Grand Est a initié un dialogue avec le Comité de la Plasticulture et de l'Agroenvironnement (CPA) en collaboration avec l'association Dame Forêt et la société. Le 5 décembre 2025, une réunion a rassemblé viticulture, haie et forêt pour structurer une filière collective. Fabricants, distributeurs et utilisateurs ont été mobilisés avec le soutien du Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire (MASA) et l'ADEME.

Le CNPF, représenté par Roland de Lary (Directeur Général), Hervé Richard (Directeur de la délégation Grand Est) et Anne-Sophie Maury (Chargée de mission *Collec'tions*), a ainsi marqué son implication dans cette démarche.

### PERSPECTIVES

Les résultats du projet seront diffusés pour maximiser leur impact. Le CNPF prévoit des documents synthétiques et des retours d'expérience. Le projet s'inscrit en complémentarité avec PICO (INRAE), qui compare les méthodes de protection et PICO 2 bio (ONF) comparant les méthodes de protections biodégradables.

**Conclusion :** Le projet *Collec'tions* pose les bases d'une gestion durable des protections forestières, combinant innovation et collaboration inter-sectorielle.

Projet soutenu financièrement par



DRAAF Grand Est  
Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt région Grand Est

## AVENIR DES FORÊTS ALLUVIALES : ENJEUX ET GESTION DURABLE

AU CNPF BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Les forêts alluviales constituent des écosystèmes sensibles qui hébergent une riche biodiversité, stabilisent les berges, régulent les inondations, améliorent la qualité de l'eau, stockent du carbone, produisent du bois et plus encore. Le 7 octobre 2025, le CNPF Bourgogne-Franche-Comté a participé à un séminaire à Lyon pour échanger sur le rôle des ripisylves et leur gestion. Ce fut l'occasion d'y présenter les travaux de Tom Schriewer, étudiant à l'Université de Gembloux en Belgique, visant à sensibiliser propriétaires et gestionnaires aux bonnes pratiques à adopter.

### CONTEXTE ET ENJEUX

Les forêts alluviales jouent des rôles écosystémiques majeurs : refuge de biodiversité, corridor écologique, stabilisation des berges, régulation des inondations, protection de la ressource en eau, amélioration de la qualité de l'eau, captage et stockage de carbone, attrait paysager, production de bois, îlot de fraîcheur...

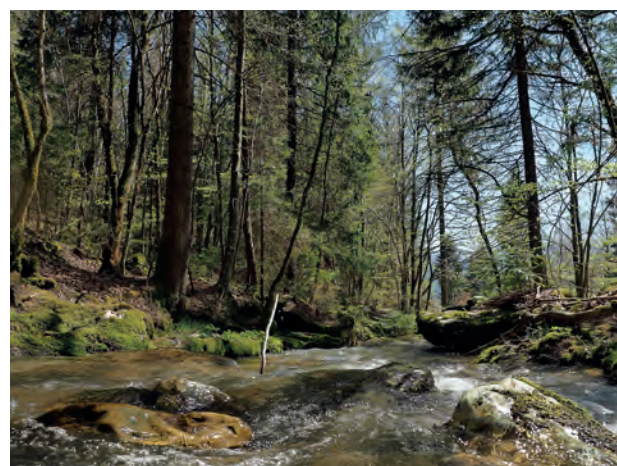
Organisé dans le cadre du volet « zones humides » du plan Rhône-Saône et du « plan national d'actions en faveur des forêts alluviales du Rhône et de l'Epipactis du Castor », le séminaire technique du 7 octobre, avait pour but d'échanger sur la fonctionnalité de la ripisylve et sa gestion. L'événement, organisé par la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels et le Conservatoire botanique national du Massif central, a réuni 50 professionnels. Il était soutenu par l'Union européenne et la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes.

### PRÉSENTATION DES TRAVAUX DE TOM SCHRIEWER SUR LA GESTION DES RIPISYLVES

Le CNPF Bourgogne-Franche-Comté a présenté les travaux de Tom Schriewer, stagiaire en Master Bioingénieur Gestion des Forêts et des Espaces Naturels (Université de Gembloux, Belgique). Son étude vise à sensibiliser les propriétaires privés et leurs gestionnaires aux bonnes pratiques de gestion des ripisylves, en favorisant des peuplements irréguliers, composés d'essences indigènes et adaptés aux conditions de la station. L'objectif étant de développer la multifonctionnalité de ces milieux (biodiversité, stabilité écologique, production bois).

Six axes structurent cette démarche :

- ➔ Localisation des secteurs prioritaires via les documents de gestion et les données cartographiques disponibles.
- ➔ Création d'une clé dichotomique pour évaluer les ripisylves et proposer des axes de gestion basés sur 6 critères.



Étienne Beraud © CNPF

- ➔ Liste des itinéraires sylvicoles possibles en fonction de la situation.
- ➔ Annexes contextuelles intégrant les enjeux écologiques (castor, Natura 2000, obligation Réelle Environnementale...).
- ➔ Mise à jour de la liste des espèces exotiques envahissantes (EEE), enrichie de ligneux indésirables en ripisylve.
- ➔ Observations complémentaires à l'aide de l'Indice de Biodiversité Potentielle pour une évaluation plus précise de ces milieux.

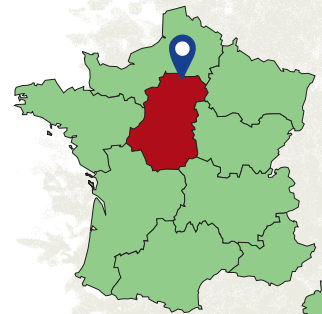
### PERSPECTIVES

Bien que les outils soient opérationnels, le stage n'a pas permis d'identifier clairement les interlocuteurs pour les propriétaires dans les structures gestionnaires de l'eau. Ce séminaire devrait aider à combler cette lacune.

Les résultats seront intégrés dans les visites-conseils, les documents de gestion et les réunions de sensibilisation du CNPF.

Pour en savoir plus :

<https://bourgognefranche-comte.cnpf.fr/les-ripisylves>



## GESTION FORESTIÈRE EN ZONE PÉRIURBAINE : DÉFIS ET PÉDAGOGIE

TÉMOIGNAGE DE **VIRGINIE LE MESLE**  
 TECHNICIENNE TERRITORIALE  
 AU **CNPF ÎLE-DE-FRANCE – CENTRE-VAL DE LOIRE**

### VIRGINIE, EN QUOI CONSISTE VOTRE MÉTIER ?

Depuis septembre 2011, j'assure les missions habituelles d'une technicienne territoriale sur l'Ouest de l'Île-de-France (Yvelines, Val d'Oise, Essonne pour partie, et petite couronne parisienne) au CNPF Île-de-France – Centre-Val de Loire. La vulgarisation et les actions de développement sont hautement nécessaires sur mon secteur, aussi, j'ai élargi le réseau d'expérimentations déjà initié et m'attache à rendre les réunions forestières les plus attractives possibles.

Cependant, une grosse partie de mon activité est consacrée aux instructions de plans simples de gestion et au suivi des documents de gestion durable au sens large.

### EN QUOI VOTRE TRAVAIL DANS LES FORÊTS DE L'OUEST PARISIEN DIFFÈRE DE CELUI DANS D'AUTRES RÉGIONS ?

La plupart des forêts sont périurbaines avec toutes les contraintes que cela représente : critique forte des coupes, sortie des bois difficile... Les propriétaires ne s'identifient pas en tant que sylviculteurs mais sont sensibles aux aspects patrimoniaux.

Dans mon secteur, l'enjeu environnement et paysager est très prégnant, puisque, sur 334 PSG en cours de validité ou en instruction, 78 % d'entre eux sont concernés par au moins une réglementation mentionnée à l'article L.122-7/8 (128 au titre des *Monuments Historiques* ou de ses abords, 96 au titre des sites classés ou 92 au titre de *Natura 2000*). Régulièrement, j'accompagne l'inspection des sites lors

**“ Je conseille des propriétaires de forêts très réglementées (78 % des PSG concernés).**

**Mon rôle : concilier contraintes urbaines, enjeux patrimoniaux et crises sanitaires, tout en expliquant nos choix aux propriétaires et acteurs locaux.**

de visites et je participe aux Commissions Départementales de la Nature, des Paysages et de Sites. Mon rôle y est alors de vulgariser la gestion forestière, en expliquant ses contraintes, mais il est aussi de leur faire prendre conscience des crises sanitaires que nous traversons et comment elles influencent nos choix.



Léa Boubet © CNPF

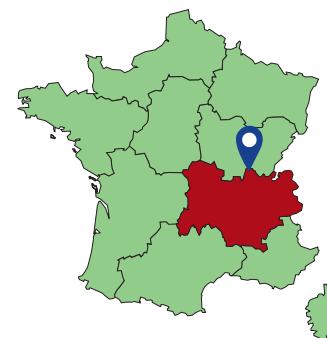
### QU'EST-CE QUE VOUS APPORTE VOTRE MISSION ?

Le millefeuille de zonages à portée réglementaire (*N2000, sites, périmètres de protection de MH,...*) nécessite de solides connaissances sur la réglementation des coupes pour orienter convenablement les propriétaires.

Étant sur plusieurs départements, mes interlocuteurs sont nombreux (4 Architectes des Bâtiments de France rien que dans les Yvelines), et changent fréquemment. Les échanges sont donc riches mais demandent du temps. L'absence d'annexes vertes rend les instructions de PSG plus complexes et, comme tous les enjeux ne se concilient pas toujours aisément, il faut aussi savoir faire preuve de pédagogie.

## L'APPEL DES « PSG NOUVEAU SEUIL » SUITE À LA LOI INCENDIE : UNE PRIORITÉ POUR AuRA

AU CNPF AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



Le CNPF AURA a choisi de s'investir rapidement dans l'appel des « PSG nouveau seuil ». En 2024, une campagne d'appel – puis de rappel – par courriers a généré près de 1 800 réponses de propriétaires, traitées en partie par Mourad Louraichi, recruté spécialement à cette occasion pour surcroît d'activité. En 2025, après son départ, les techniciens responsables de l'instruction des PSG se sont mobilisés pour apporter une réponse aux propriétaires. **Gilles Bernard**, technicien dans la Drôme, est l'un d'entre eux.

### QUELLE A ÉTÉ L'AMPLEUR DU TRAVAIL POUR VOUS ?

La Drôme a été parmi les départements les plus impactés par cette campagne d'appel, et je suis le seul technicien en charge des DGD dans le département. Cela a nécessité beaucoup de temps réparti en plusieurs phases :

- ➔ identifier les demandes des propriétaires et préparer les réponses,
- ➔ contacter les propriétaires,
- ➔ répondre aux nouvelles demandes et sollicitations provoquées par notre relance.

**“ La Drôme a traité 160 retours, nécessitant identification des demandes, contacts propriétaires et pédagogie renforcée. Huit collègues d'autres départements ont été formés aux spécificités locales pour harmoniser les réponses. ”**

Tout cela avec beaucoup de sérénité et de pédagogie ! Heureusement, 8 collègues instructeurs de DGD d'autres départements m'ont aidé dans cette campagne. Il a été nécessaire de les familiariser au contexte et particularités de la forêt drômoise, surtout pour le sud de la Drôme, qui présente des forêts atypiques en AuRA (plus proches de celles de PACA). J'ai dû sensibiliser ces collègues aux problématiques du territoire (faible valeur économique, pas de culture forestière, forêts clairsemées, contexte méditerranéen, sylvopastoralisme, DFCI, OLD, etc.), échanger avec eux et harmoniser nos réponses auprès des propriétaires.

### EST-CE QUE L'EFFET DE CETTE CAMPAGNE SE FAIT DÉJÀ SENTIR DANS VOTRE ACTIVITÉ ?

Cette action a clairement augmenté le nombre de visites conseils dès 2024 et l'accroissement des PSG s'est fait ressentir en 2025 avec un doublement du nombre de PSG drômois enregistrés au CNPF. L'augmentation du nombre de PSG va se ressentir sur plusieurs années. En 2025, 72 PSG « 20 ha » ont été agréés en conseil de centre d'AuRA. 25 sont en cours d'instruction. La vérification de l'éligibilité des retours se poursuit grâce à un technicien recruté temporairement, Romain Lepesant. L'abaissement du seuil implique des moyens humains conséquents, tant au niveau administratif que technique.

**Conclusion :** Cette campagne a dynamisé les demandes de PSG, doublant leur nombre en 2025, mais exige des moyens humains adaptés pour pérenniser cette tendance.

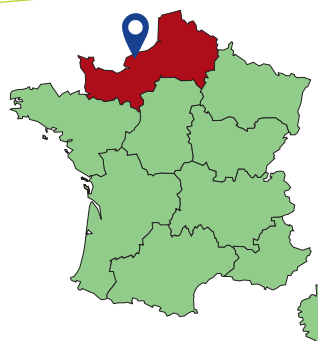


# 2

“ *Confirmer le CNPF comme référent technique de la sylviculture durable et multifonctionnelle, ainsi que de l'adaptation des forêts au changement climatique et de leur contribution à son atténuation* ”

RECHERCHE APPLIQUÉE  
TRANSFERT DES CONNAISSANCES  
POLITIQUES PUBLIQUES

## Transfert des connaissances



# OBJECTIF

## CARTOGRAPHIE DES PISTES DFCI

AU CNPF HAUTS-DE-FRANCE NORMANDIE

Face à l'extension des risques d'incendie vers le nord de la France, la Normandie doit adapter sa gestion forestière. La loi de 2023 impose de nouvelles mesures de Défense des Forêts Contre l'Incendie (DFCI). Le CNPF Hauts-de-France Normandie a lancé une cartographie des pistes forestières privées, absente jusqu'alors, pour faciliter l'intervention des secours. Entre 2024 et 2025, ce sont près de 110 sorties terrain qui ont été réalisées pour effectuer des relevés. Les données, livrables en 2026, renforceront la sécurité régionale face au risque feu de forêt.

### CONTEXTE ET ENJEUX

Les changements climatiques étendent les risques d'incendie vers des zones non préparées. La Normandie, historiquement épargnée, doit désormais intégrer la DFCI dans sa gestion forestière. La loi du 10 juillet 2023 impose des adaptations rapides : infrastructures, débroussaillage et sensibilisation des acteurs.

Dans ce contexte, la stratégie d'intervention massive de pompiers sur feu naissant repose sur une connaissance fine du territoire. S'approcher au plus près du feu, le plus rapidement possible, afin d'y mettre un terme, repose nécessairement sur une cartographie fiable des accès en forêt pour les secours.

Jusqu'à maintenant la Normandie ne disposait pas d'un tel outil.

### UN MANQUE IDENTIFIÉ ET INITIATIVE DE CARTOGRAPHIE DES PISTES

Les incendies de 2022, comme celui d'Écaquelon dans l'Eure (~50 ha de forêt publique) ont révélé l'absence de référentiel commun pour les pistes forestières. En effet, les données étaient limitées aux forêts publiques et la forêt privée ne bénéficiait pas de données. Les SDIS ne disposaient que du SCAN 25 et d'une expertise locale difficilement mobilisable en cas d'événements majeurs.

La forêt privée, non cartographiée, représentait donc un angle mort pour les secours.

Pour y remédier, l'ONF a lancé dès 2023 la cartographie des routes forestières publiques. Le CNPF a étendu cette démarche à la forêt privée, avec le soutien de la DRAAF. Une nomenclature commune a été établie en 2024 pour uniformiser les données publiques et privées.

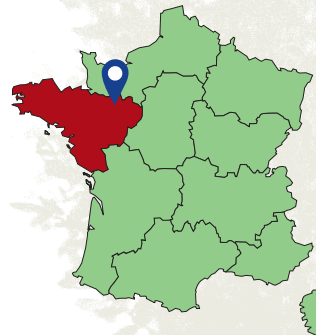
### MÉTHODOLOGIE ET RÉALISATION

Entre 2024 et 2025, le CNPF a réalisé des relevés dans les massifs privés de plus de 100 ha, nécessitant concertation avec les propriétaires pour la programmation des visites et la gestion des accès. Environ 110 sorties terrain ont été organisées, avec l'aide de 7 stagiaires de BTS GF.

Les voiries ont été classées selon leur accessibilité pour les pompiers (largeur, portance, gabarit, absence d'impasse non aménagée) et leurs infrastructures utiles (entrées, zones de retournement, obstacles, etc.).

### PERSPECTIVES

Les données seront livrées aux SDIS au premier semestre 2026. Elles seront intégrées dans les systèmes cartographiques nécessaires à la lutte incendie. Elles serviront aussi à la planification territoriale, notamment pour le PDPFCI de l'Eure. Cette cartographie renforcera la sécurité régionale face aux incendies en favorisant une intervention sur feux naissants. Le CNPF poursuivra en parallèle sa mission de sensibilisation des propriétaires aux risques et à la nécessaire amélioration des infrastructures forestières.



# ADAPTATION DES FORÊTS BRETONNES : STRATÉGIE RÉGIONALE FACE AU CLIMAT

AU CNPF BRETAGNE PAYS-DE-LA-LOIRE

En 2024-2025, l'ONF et le CNPF Bretagne ont piloté des groupes de travail pour adapter forêts publiques et privées au changement climatique. Ces réflexions, menées avec acteurs locaux et institutions, ont abouti à une feuille de route validée en 2025.



Nicolas Lorique © CNPF

adaptation des forêts régionales au changement climatique. Elles ont abouti à une feuille de route, présentée à la CRFB au printemps 2025.

Au regard des retours positifs des participants, la DRAAF et la Région ont proposé de maintenir cet espace de dialogue et de réflexion entre tous les acteurs de la forêt par la création d'un comité spécialisé « Sylviculture et biodiversité », chargé de prioriser les actions proposées, d'étudier leur faisabilité et d'en assurer le suivi.

## CONTEXTE ET ENJEUX

Dès 2021, l'ONF alertait sur la nécessité d'adapter les forêts bretonnes au climat. La Commission Régionale de la Forêt et du Bois (CRFB) a étendu cette réflexion à la forêt privée, majoritaire en Bretagne (90 %). L'objectif : fédérer acteurs publics et privés autour d'actions concrètes.

## TRAVAUX ET RÉSULTATS

En 2024-2025, l'ONF et le CNPF ont animé des groupes de travail avec l'appui de la DRAAF et la Région Bretagne.

Ils étaient composés de structures volontaires issues de la CRFB et représentant un large panel d'acteurs (forestiers et gestionnaires privés et publics, entreprises de la filière forêt-bois, collectivités, acteurs de l'environnement, usagers de la forêt...). Les rencontres ont permis de dresser un état des lieux des connaissances et des pratiques actuelles (y compris par des visites de terrain) et d'échanger sur les pistes d'actions concrètes à mener pour une meilleure

## PERSPECTIVES

Ce comité spécialisé est notamment mobilisé pour alimenter les volets forestiers des Stratégies régionales de la biodiversité et d'adaptation au changement climatique en cours d'élaboration. Les travaux ont aussi confirmé la complémentarité entre CNPF et ONF, les défis climatiques transcendant la distinction public/privé.



**Conclusion :** Ce projet illustre l'efficacité d'une approche collaborative pour adapter les forêts bretonnes au changement climatique, en associant expertise technique et concertation multi-acteurs.

## Recherche appliquée

INCENDIES FORESTIERS DANS L'AUDE :  
LE CNPF À LA MANŒUVRE

AU CNPF OCCITANIE



Avec 9 incendies ayant parcouru 13 500 ha au total, l'Aude a payé un très lourd tribut au feu en 2025. Dans ce contexte exceptionnel, la délégation occitane du CNPF a éprouvé une stratégie de réponse organisée en trois phases : recenser, informer, accompagner.

## RECENSER

Dans les jours qui ont suivi les feux, sur la base des contours des incendies transmis par l'ONF, les référents DFCI Occitanie ont localisé les forêts privées concernées et identifié leurs propriétaires. Ce travail a permis de prioriser les actions à entreprendre et de mieux connaître les peuplements concernés et les enjeux associés.

## INFORMER

Une campagne de communication a été mise en œuvre, afin de faire connaître les précautions à adopter et les erreurs à éviter après un incendie. Elle a aussi promu l'accompagnement du CNPF auprès des propriétaires sinistrés.

Les mairies, relais d'informations clés vers les administrés, ont été sollicitées :

- ➔ **Diffusion d'un communiqué de presse** mi-août.
- ➔ **Envoi d'un dossier d'information aux mairies**, détaillant les missions du CNPF, proposant des rencontres avec les équipes municipales et une participation aux réunions publiques, incluant la plaquette « Que faire après un incendie ? ».
- ➔ **Envoi d'un courrier personnalisé aux propriétaires** de forêts privées sinistrées de plus de 20 ha, les incitant à demander un diagnostic individuel gratuit auprès du CNPF.

## ACCOMPAGNER

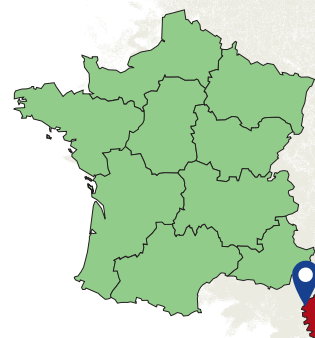
L'exploitation des bois brûlés doit être organisée de manière rationnelle. Grâce au soutien de la DRAAF et de la Région, le CNPF Occitanie a pu embaucher dès le mois d'octobre un chargé de mission, en renfort de l'équipe départementale, pour la réalisation des visites-conseils individuelles démarrées dès la fin du mois d'août et dont chacune donne lieu à un compte-rendu écrit.

Le CNPF apporte également un appui administratif et d'animation à l'Association Syndicale Libre de Gestion Forestière (ASLGF) des Corbières, créée par les propriétaires pour organiser collectivement l'exploitation des parcelles boisées incendiées, favoriser la qualité des interventions et préparer la reconstitution raisonnée des peuplements.

Le CNPF participe enfin aux réflexions à plus long terme de reconstruction d'un territoire plus résilient en collaboration avec tous les acteurs impliqués : administration, collectivités, ONF, Parc naturel régional, Chambre d'agriculture...



Hugo Soutlié © CNPF



## SUIVI DE LA SENSIBILITÉ DU CHÊNE-LIÈGE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE EN CORSE

AU CNPF CORSE

La suberaie corse s'étend sur plus de 60 000 ha, soit près de la moitié de la surface totale du chêne-liège en France. En 2015, sur le constat de dépérissements, le CNPF Corse a mené une étude utilisant l'outil BioClimSol<sup>1</sup>. Dix ans plus tard, une nouvelle étude est lancée pour sonder l'évolution du flux sanitaire et préciser le modèle de dépérissement.

<sup>1</sup> <https://corse.cnpf.fr/nos-actions/gestion-des-risques/le-changement-climatique>

### SUIVI SANITAIRE DES SUBERAIES CORSES

Encore aujourd'hui, sur certains secteurs, le CNPF Corse fait, avec ses partenaires, le constat d'une altération de la qualité sanitaire de la suberaie. Dans le contexte global du climat changeant et local du développement des filières de valorisation du liège, suivre la vitalité des suberaies, habitat d'intérêt prioritaire (9330-3) pour la Tortue d'Hermann, paraissait nécessaire.

La DRAAF Corse, comme en 2015, a apporté son soutien financier pour répondre aux objectifs suivants :

- ➔ Évaluer la dynamique du signal sanitaire à N+10 ;
- ➔ Mettre en place un réseau de placettes pour suivre la qualité sanitaire de la suberaie ;
- ➔ Identifier les variables explicatives du signal sanitaire ;
- ➔ Positionner le changement climatique dans les dépérissements observés ;
- ➔ Participer au développement de l'outil BIOCLIMSOL ;
- ➔ Vulgariser les résultats auprès des propriétaires forestiers privés et des partenaires.

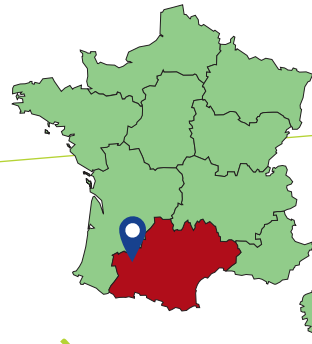
### ÉVALUATION DES CHÊNES-LIÈGES : BASTELICACCIA (2025)

En octobre 2025, l'IDF est venu former sur l'île le binôme notateur. Le premier peuplement noté, sur la commune de Bastelicaccia, est une futaie lâche de chênes-lièges régularisée bois moyen, jamais exploitée pour le liège, sur un taillis non récoltable de chênes verts. Située à l'étage méso-méditerranéen inférieur, la parcelle, exposée plein Sud, est en haut de versant et dans un contexte de déficit hydrique moyen. Sur l'ensemble des arbres notés, un seul arbre a été qualifié d'Adulte stressé par l'outil ARCHI. Tous les autres répondaient à la catégorie Adulte sain. Lors de cette tournée, d'autres parcelles de calibration ont montré des signes de dépérissement aux étages plus exposés aux stress hydriques, étayant les effets climatiques documentés en 2015.



Appréciation d'un chêne-liège pour sa notation DEPERIS et ARCHI

© CNPF



## CRITIQUES ET RÉVISION DES HYPOTHÈSES DE SÉQUESTRATION CARBONE DANS LE LABEL BAS-CARBONE

AU CNPF C+FOR

Une version révisée des méthodes forestières « Boisement » et « Reconstitution de peuplements dégradés » du Label Bas-Carbone a été publiée en 2025. Les modifications apportées intègrent les retours d'expérience de différents acteurs forestiers, afin de proposer des méthodes plus robustes en termes d'additionnalité, de bénéfice environnemental et calcul de séquestration carbone.

### RÉSULTATS ET PERSPECTIVES DU PROJET COMFOR-LBC

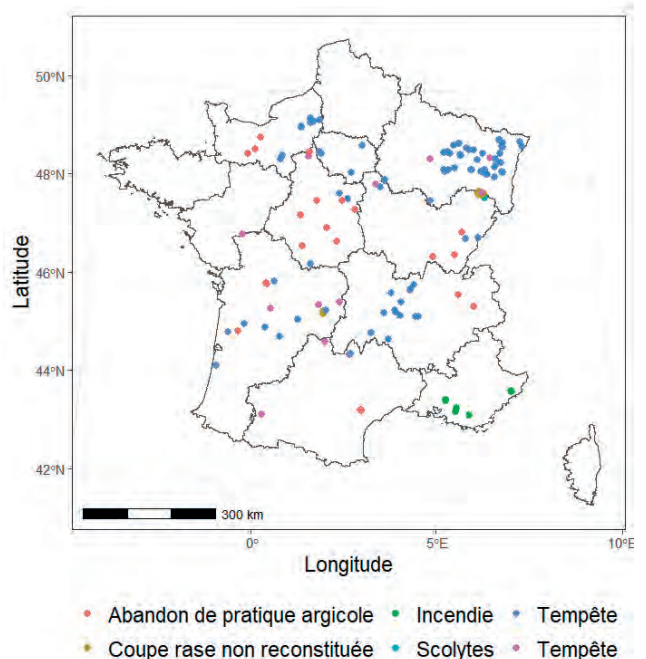
Des critiques ont été adressées à propos du calcul des réductions d'émissions, et notamment des postulats retenus pour estimer la séquestration de carbone dans l'un des scénarios de référence utilisés dans les méthodes citées précédemment. L'accroissement moyen d'accrus ligneux colonisant une parcelle abandonnée est fixé à 1 m<sup>3</sup>/ha/an, pour les essences feuillues et résineuses. Cet accroissement est le même dans tout le territoire français, sauf en Méditerranée où il est abaissé à 0.5 m<sup>3</sup>/ha/an pour tenir compte des contraintes pédosylvoclimatiques de la zone. L'IDF a mené une première étude sur la base d'inventaires réalisés dans les placettes de l'Observatoire post-tempête installé majoritairement dans le Grand Est après la tempête de 1999. Les premiers résultats semblent indiquer que les hypothèses actuellement utilisées dans le LBC sous-estiment l'accroissement des accrues ligneux qui s'installent après une perturbation, en particulier pour les essences résineuses.

Comparaison des accroissements en volume total retenus dans les méthodes forestières et ceux estimés (hors Méditerranée).		
	Feuillus	Résineux
LBC – V3 (sept. 2025)	1.56 m <sup>3</sup> /ha/an	1.3 m <sup>3</sup> /ha/an
Etude IDF (2024)	1.8 m <sup>3</sup> /ha/an	2.9 m <sup>3</sup> /ha/an
Valeur extrapolée (fév. 2025)	2.17 m <sup>3</sup> /ha/an	3.5 m <sup>3</sup> /ha/an

Afin de tester ces hypothèses à plus large échelle et d'étendre le réseau de parcelles expérimentales à une plus grande diversité de contextes pédosylvoclimatiques et de types de perturbations (tempêtes, incendies, abandons de terres agricoles, etc.), le projet multipartenaire COMFOR-LBC (ONF, CNPF, INRAE, AgroParisTech) a été financé par France Bois Forêt jusqu'en 2027. Près de 200 sites potentiels ont été identifiés et la campagne de mesure a débuté en juillet 2025.

### IMPACT DES NOUVELLES DONNÉES SUR LES CRÉDITS CARBONE

Le CNPF a étudié l'impact du rehaussement de l'accroissement dans le scénario de référence sur le nombre de crédits carbone générés par un projet. Le gain carbone de neuf projets de reboisement labellisés a été recalculé avec les valeurs d'accroissement proposées en révision, et comparées au gain carbone estimé avec les valeurs par défaut préconisées par les méthodes. En moyenne, on observe une diminution d'environ 41% du nombre de crédits carbone générés par un projet de reboisement.





**3**  
CNPF  
Centre National  
de la Propriété Forestière

**“ Agir pour le développement économique des territoires et de la filière forêt-bois**

**ANIMATION TERRITORIALE**

## Animation territoriale

# DÉVELOPPEMENT DES AIDES À LA SYLVICULTURE

AU CNPF NOUVELLE-AQUITAINE



# OBJECTIF

# 3

La Région Nouvelle-Aquitaine, via sa feuille de route *Néoterra*, s'appuie sur le CNPF Nouvelle-Aquitaine pour déployer ses actions forestières. Financées par le programme Feader, ces mesures visent à informer les propriétaires sur les aides à la sylviculture, renforcer le réseau de parcelles expérimentales et rendre des avis sur les enjeux forêt-environnement-urbanisme. Le CNPF Nouvelle-Aquitaine, acteur neutre et technique, accompagne la transition écologique et conseille les propriétaires. Entre 2024 et 2025, ce sont **306 dossiers** d'aides à l'amélioration des peuplements forestiers qui ont été instruits, couvrant près de **1 480 ha de forêts privées**.

## CONTEXTE ET ENJEUX RÉGIONAUX

La Région Nouvelle-Aquitaine a adopté la feuille de route **Néoterra** en 2019 pour accélérer sa transition écologique. **Co-financé par l'Union européenne via le FEADER**, le CNPF Nouvelle-Aquitaine intervient sur trois axes dans ce cadre :

- ➔ Diffusion des aides à la sylviculture auprès des propriétaires.
- ➔ Consolidation du réseau de parcelles expérimentales.
- ➔ Avis techniques sur les interactions forêt-environnement-urbanisme.

## APPUI TECHNIQUE ET ADMINISTRATIF DU CNPF

Le CNPF Nouvelle-Aquitaine agit comme un interlocuteur neutre pour la Région. Il déploie les mesures forestières du Plan Stratégique Régional, notamment des aides à la sylviculture :

- ➔ Animation du règlement régional.
- ➔ Instruction technique et administrative des dossiers.
- ➔ Réception des chantiers subventionnés.

Son objectif : promouvoir une gestion forestière durable et dynamique.

Les propriétaires forestiers bénéficient ainsi d'un accompagnement complet pour finaliser leurs dossiers de demande d'aide et mettre en place des documents de gestion durable.

Par ces aides régionales, de nombreux documents de gestion durable ont été mis en place sur des propriétés non dotées.

## BILAN DES ACTIONS 2024-2025

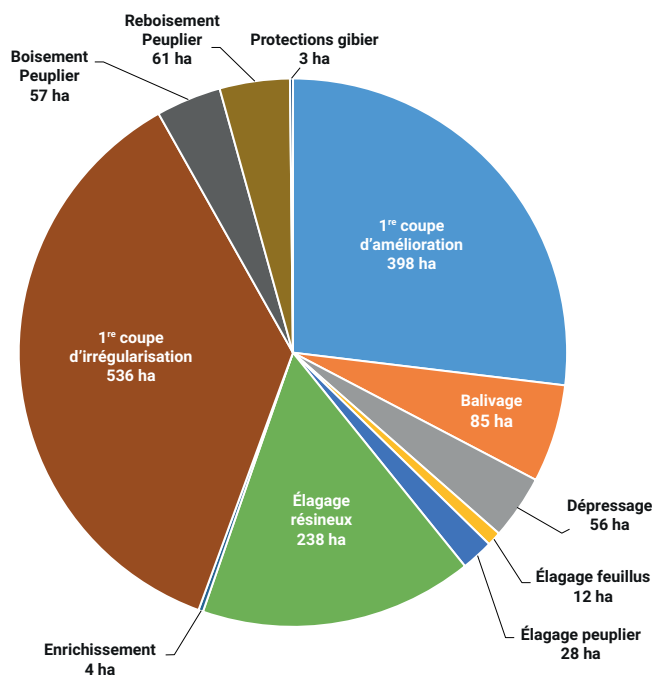
En deux ans, **306 dossiers d'aides à l'amélioration des peuplements forestiers** en Nouvelle-Aquitaine ont été ac-

compagnés par les techniciens du CNPF. Ces chantiers concernent 1 480 ha, avec une majorité d'opérations de coupes d'irrégularisation et d'amélioration des peuplements feuillus.

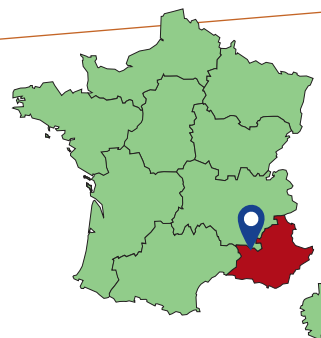
Aussi, leur travail a permis le vote par les commissions permanentes de 2025 du conseil régional de près de 240 000 € d'aides représentant 105 dossiers.

(Voir graphique ci-dessous).

Somme des surfaces (ha) par type d'opération



Représentation par type d'opération de la surface de la totalité des dossiers traités en 2024 et 2025 par les techniciens CNPF sur le dispositif « FEADER - Investir dans le renouvellement des forêts et l'adaptation au changement climatique (Peuplement) ».



## RÉALISATION D'UN CHANTIER GROUPÉ DE MISE AUX NORMES DES OBLIGATIONS LÉGALES DE DÉBROUSSAILLEMENT (OLD)

TÉMOIGNAGE DE **MAËL GRAUER**  
TECHNICIEN FORESTIER ALPES-MARITIMES ET VAR  
AU **CNPF PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR**

### MAËL, PRÉSENTEZ-NOUS VOS MISSIONS ET NOTAMMENT VOTRE RÔLE DANS CE PROJET

Au-delà des missions générales de technicien de secteur, dans un département marqué par une filière bois peu structurée et une culture forestière très peu développée, j'interviens souvent comme animateur, médiateur et chef d'orchestre technique. Le secteur d'Opio est caractérisé par une forêt dense, imbriquée dans un tissu urbain exposé au risque incendie. Par conséquent, la question des obligations légales de débroussaillage OLD (souvent portées à 100 m) interfère directement avec la problématique de mise en gestion de massifs forestiers. Mon rôle a été de monter et coordonner ce projet pilote pour fédérer les propriétaires forestiers, les propriétaires de bâtis et les élus, dans le but de transformer une contrainte réglementaire lourde en une opportunité de gestion et de valorisation forestière.

### QUEL A ÉTÉ LE CONTEXTE INITIAL AYANT LANCÉ CETTE DYNAMIQUE ?

À la suite d'une campagne de contrôles OLD, la commune d'Opio a sollicité un accompagnement pour faire face à l'ampleur des travaux : l'ONF a établi une cartographie précise des obligations, tandis que le CNPF a mis en relation les propriétaires avec des professionnels afin de mutualiser les chantiers. Cette coordination fine a permis la mise en place de travaux mécanisés, combinant coupes, broyage et débroussaillage, et cherchant à être rémunérateur pour couvrir les coûts d'abattage.

De plus, une valorisation optimale et locale des bois a été recherchée : quasi-totalité des pins pour la pâte à papier et environ 30 m<sup>3</sup> triés pour la scierie, chênes pour le chauffage.



© CNPF

### DANS LA PERSPECTIVE DE RENOUVELER CETTE DÉMARCHE, QUELS ENSEIGNEMENTS TIREZ-VOUS DE CE PROJET ?

Ce chantier pilote a permis de valider une méthodologie qui apporte une réponse collective, structurée et techniquement robuste à des élus et des propriétaires démunis face à l'ampleur et à la complexité de la tâche, tout en permettant une valorisation économique des bois.

### CEPENDANT, UNE QUESTION SUBSISTE : LA POSSIBILITÉ D'INTERVENTION D'UN GESTIONNAIRE EN SUBSTITUTION DU CNPF ?

En effet, ce projet démontre combien une collaboration étroite entre les différents acteurs est déterminante pour offrir une proximité et une réactivité essentielle à la réussite de telles opérations. Ainsi, il me semblerait opportun que ce type de mission puisse être porté par le CNPF, et se pose alors la question des moyens humains et financiers au sein du CNPF.

#### Le projet en chiffres :

- ➔ 57 ha de coupe de bois
- ➔ 47 ha de coupe OLD
- ➔ 40 ha de débroussaillage
- ➔ 68 villas mises aux normes
- ➔ 17 500 € de recette de bois pour 110 000 € de travaux

# OBJECTIFS 4 ET 5

# 4

“ Améliorer la performance de l'Établissement, notamment par la poursuite de la transformation numérique et des processus administratifs et techniques

TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

# 5

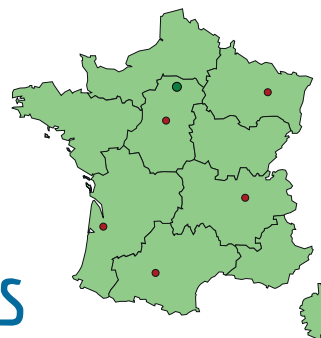
“ Développer la communication pour améliorer la visibilité du CNPF

COMMUNICATION INTERNE

OBJECTIF

4

Transformation  
numérique



## BIOCLIMSOL : NOUVELLE APPLICATION, NOUVELLES FORMATIONS, NOUVEAUX MODÈLES

À L'INSTITUT POUR LE DÉVELOPPEMENT FORESTIER

En 2025, BioClimSol a conduit une modernisation complète de ses outils, de ses formations et de ses modèles. L'équipe renouvelée a renforcé la diffusion opérationnelle et scientifique du dispositif. Les travaux ont porté sur l'application, l'interface Web, la formation mixte et l'intégration de nouveaux modules.

### CONTEXTE ET ENJEUX

L'année 2025 a été marquée par une activité soutenue pour BioClimSol, avec une équipe renouvelée et un appui ministériel renforcé. L'objectif : moderniser l'outil, améliorer sa diffusion et intégrer de nouvelles fonctionnalités pour répondre aux enjeux écologiques et sylvicoles.

### LANCEMENT DE BIOCLIMSOL V2

En avril 2025, une nouvelle version de l'application a été déployée sur Google Play Store. L'architecture de l'outil a été entièrement repensée pour plus de performance et d'ergonomie. L'interface web, permettant l'accès à la gestion des projets et des données, a également été revue.

### STRATÉGIE DE DIFFUSION ET FORMATIONS

Ce travail de fond s'accompagne d'une stratégie de diffusion renforcée : refonte du site web, actions de communication, et développement de nouvelles formations. Celles-ci basculeront bientôt vers un format « mixte-digital », avec une partie théorique en e-learning et une partie 100 % pratique, sur le terrain, dédiée à l'utilisation de l'outil. L'objectif est i) de réduire le temps en présentiel et ii) de diminuer le prix de vente de la formation afin de faciliter la diffusion de l'outil.

### NOUVEAUX MODÈLES ET NOUVELLES FONCTIONNALITÉS

De nouveaux modèles sont en cours d'intégration, tandis que les études amont nécessaires aux futurs modèles se poursuivent. En 2025, une attention particulière a été portée aux dépérissements du Cèdre de l'Atlas et de l'Érable sycomore.



Tristan Heckmann © CNPF

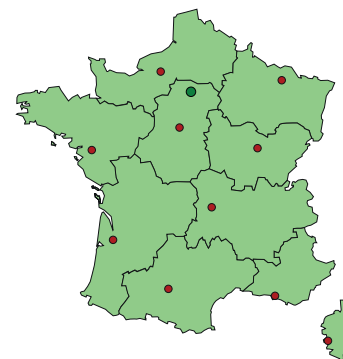
Un module floristique est en cours d'intégration. Il complètera les fonctionnalités existantes pour offrir une analyse plus complète des écosystèmes forestiers.

### POINT D'ORGUE DE L'ANNÉE 2025 : LA SOUTENANCE DE THÈSE DE JEAN LEMAIRE

En décembre 2025, après cinq années de recherche, Jean Lemaire, ingénieur à l'IDF et créateur de BioClimSol, a soutenu sa thèse en écologie environnementale à Aix-Marseille Université. Intitulée « Comprendre et modéliser le risque de dépérissement d'essences forestières dans un contexte de changement climatique », cette thèse, encadrée par l'INRAE et le CNPF, valide scientifiquement les fondements de l'outil. Ses travaux, alliant modélisation prédictive et solutions sylvicoles adaptatives, renforcent la crédibilité de BioClimSol et offrent des perspectives concrètes pour une gestion forestière résiliente. Cette reconnaissance académique marque une étape clé pour l'outil et son intégration dans les pratiques professionnelles.

## Communication Interne

# 5



## LES JOURNÉES TECHNIQUES NATIONALES

À LA **DIRECTION GÉNÉRALE DU CNPF**

Les Journées Techniques Nationales (JTN) du CNPF, organisées tous les 4 ans, ont réuni plus de 400 participants, à Arcachon, les 2 et 3 octobre 2025. Organisées par la délégation Nouvelle-Aquitaine, ces journées ont associé séances de travail, réflexion prospective et échanges conviviaux. L'objectif : renforcer la cohésion interne et la coordination entre les équipes. Un thème central a structuré les débats : « Comment préserver nos forêts et nos missions face aux risques croissants ? ».

### UN ÉVÈNEMENTIEL INTERNE QUI RASSEMBLE

Les JTN ont rassemblé agents du CNPF - tous métiers confondus - élus et intervenants extérieurs au Palais des Congrès d'Arcachon. Ces journées, magistralement orchestrées par la délégation régionale NA, ont permis d'associer dans la bonne humeur les séances de travail, de réflexion et de prospective aux moments de détente et d'échanges conviviaux.

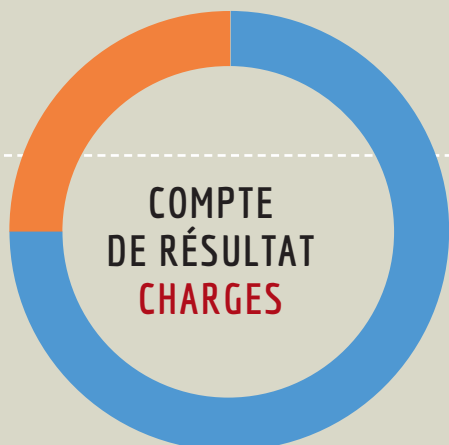
Les échanges ont porté sur les risques forestiers (incendies, dépérissements, événements climatiques, pression du gibier). Les participants ont partagé leurs expériences et identifié des pistes d'action pour adapter leurs pratiques professionnelles.

Les journées ont alterné interventions externes, conférences et ateliers. Roland de Lary, directeur général du CNPF, a animé les débats. La clôture a été assurée par Philippe de Guenin, dont l'intervention humoristique et visuelle a marqué les participants.

### PERSPECTIVES

Un dossier complet retrace les principales interventions et les conclusions des ateliers. Il servira de support interne pour capitaliser sur les échanges et orienter les actions futures. Les JTN 2025 ont renforcé la cohésion interne et la réflexion collective du CNPF, en associant travail technique et convivialité pour répondre aux enjeux forestiers actuels.



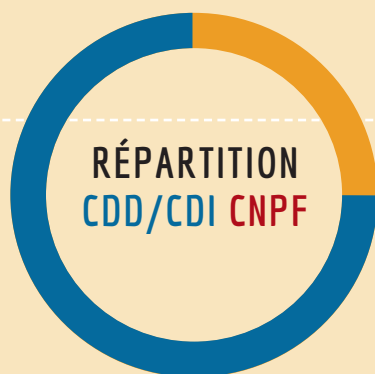


75 % : Charges de personnel  
25 % : Autres charges

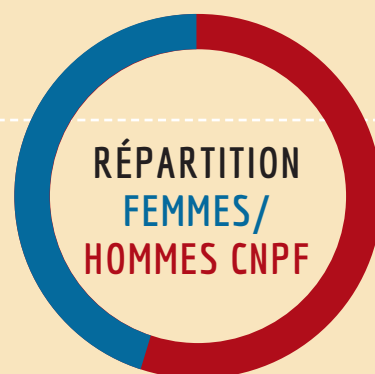


43,0 % : Subventions de l'État  
28,5 % : Fiscalité affectée  
22,2 % : Autres subventions  
6,3 % : Autres produits

**509** AGENTS  
POUR 483,66 ETP



25 % : CDD  
75 % : CDI et fonctionnaires



44 % : Femmes  
56 % : Hommes

## INDEX ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

Le CNPF a inscrit dans ses valeurs les principes d'égalité professionnelle et de lutte contre les discriminations. Avec le plan d'égalité, l'index de l'égalité professionnelle dans la fonction publique est un nouveau dispositif visant spécifiquement à calculer les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes dans l'administration et ses établissements publics.

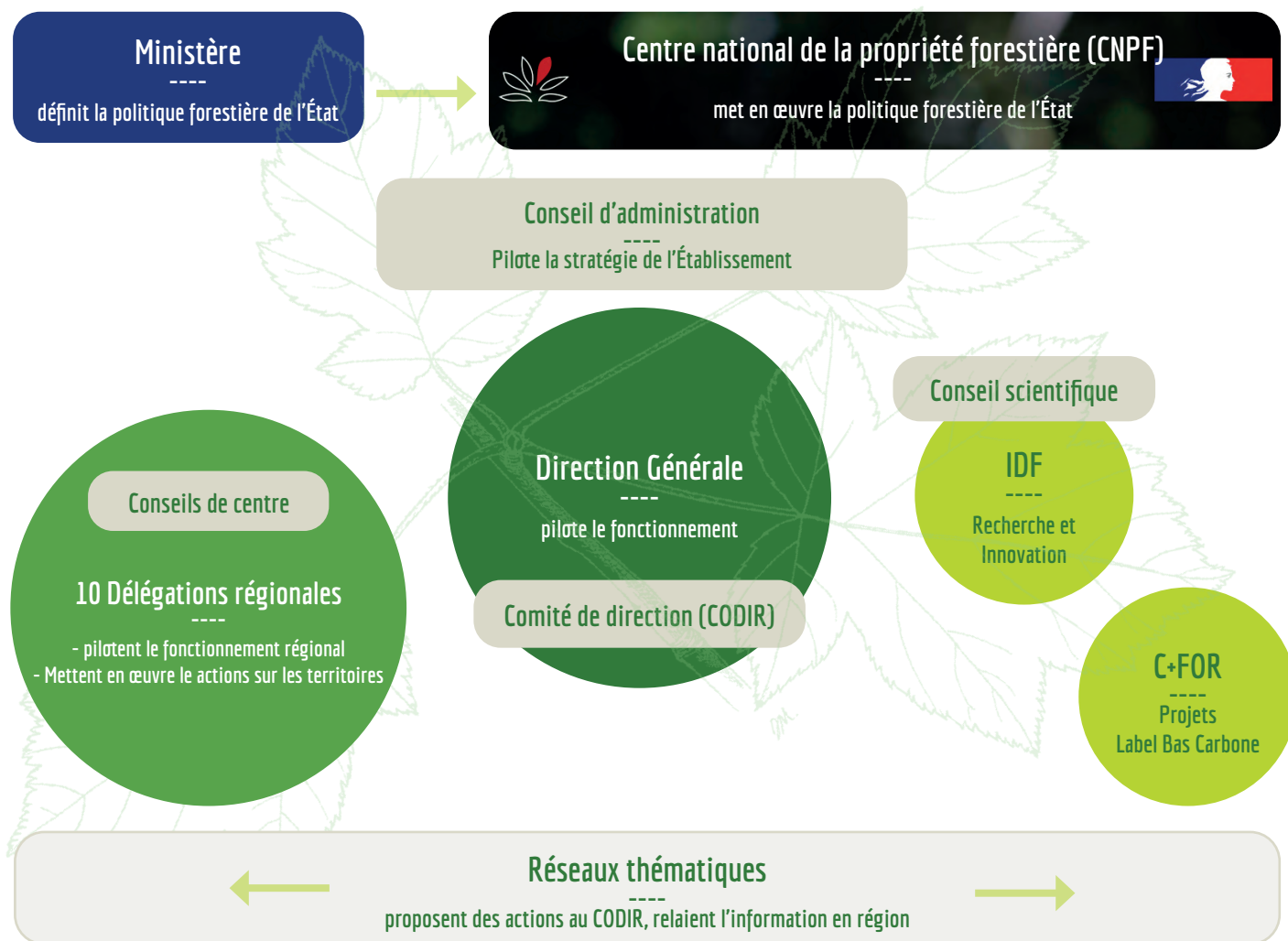


Pour l'année 2024, le CNPF obtient la note de



- ➔ C'est au niveau de l'indicateur 3, relatif au pourcentage de femmes parmi les 10 plus hautes rémunérations, que le CNPF doit poursuivre ses efforts.
- ➔ L'ambition : donner envie aux femmes d'accéder à des postes à responsabilités au CNPF.

Les modalités de calcul de cet index sont précisées dans le décret n°2023-1137 du 5 décembre 2023 en ligne sur le site de Légifrance.



“

Le Centre national de la propriété forestière est administré par un Conseil d'Administration constitué très majoritairement de représentants des propriétaires forestiers, élus par les conseils des délégations régionales du CNPF. Ces derniers sont eux-mêmes composés très majoritairement de représentants élus par les propriétaires forestiers et leurs organisations représentatives, tous les 6 ans.

Son organisation, est la suivante :

- au niveau national, la Direction générale pilote l'Établissement et assure, en étroite relation avec la présidente du CA, la relation avec la tutelle. Les services généraux veillent à la bonne allocation des moyens, à l'optimisation et à la dynamique d'évolution de fonctionnement pour les aspects « métiers » comptables et financiers, ressources humaines, communication et informatique ;
- un niveau régional ou interrégional, les 10 délégations, résident au plus près des territoires pour accompagner les propriétaires vers une gestion durable adaptée au contexte local, participer au développement de stratégies de valorisation des forêts portées par les collectivités et être partie prenante de la filière forêt-bois. Leur Conseil est directement chargé par la loi de l'orientation régionale de la gestion des forêts privées et de l'agrément des documents de gestion correspondant ;
- un service Recherche & Développement et de valorisation des résultats, l'Institut pour le Développement Forestier, répond aux enjeux d'innovation technique et du défi climatique, en développant des outils de diagnostic et d'aide à la décision dans les domaines de la biodiversité, de l'état sanitaire des forêts et de leur sensibilité aux changements climatiques ;
- un service spécialisé C+For Forêt et Carbone, est dédié à la séquestration du carbone en forêt : développement de méthodes et de projets forestiers pour le Label Bas Carbone, maillon sécurisant les relations entre les entreprises souhaitant compenser volontairement du carbone et les projets en forêt privée.

# ORGANIGRAMME

au 1<sup>er</sup> janvier 2026



**Présidente**  
Anne-Marie BAREAU



**Directeur général**  
Roland de LARY

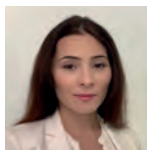
**Directeur général adjoint**  
Frédéric DELPORT



**Directeur des ressources  
humaines et de la  
communication**  
César MELO DELGADO



**Directrice administrative  
et financière**  
Soraya SMAÏLI



**Agent comptable principal**  
Patrick DRAN

**Contrôleurs financiers**  
Hélène PHANER  
Catherine MOREAU

## 10 DÉLÉGATIONS RÉGIONALES

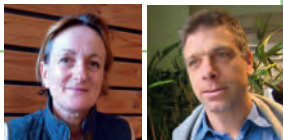
### Auvergne-Rhône-Alpes

Présidente  
Anne-Marie BAREAU  
Directrice  
Anne-Laure SOLEILHAVOUP



### Bourgogne- Franche-Comté

Présidente  
Émilie PHILIPPE  
Directeur  
François JANEX



### Bretagne - Pays de la Loire

Président  
Guy DE COURVILLE  
Directeur  
Arnaud GUYON



### Corse

Présidente  
Noëlle LECA  
Directeur  
Christophe BARBE



### Nouvelle-Aquitaine

Président  
Bruno LAFON  
Directeur  
Stéphane LATOUR



### Occitanie

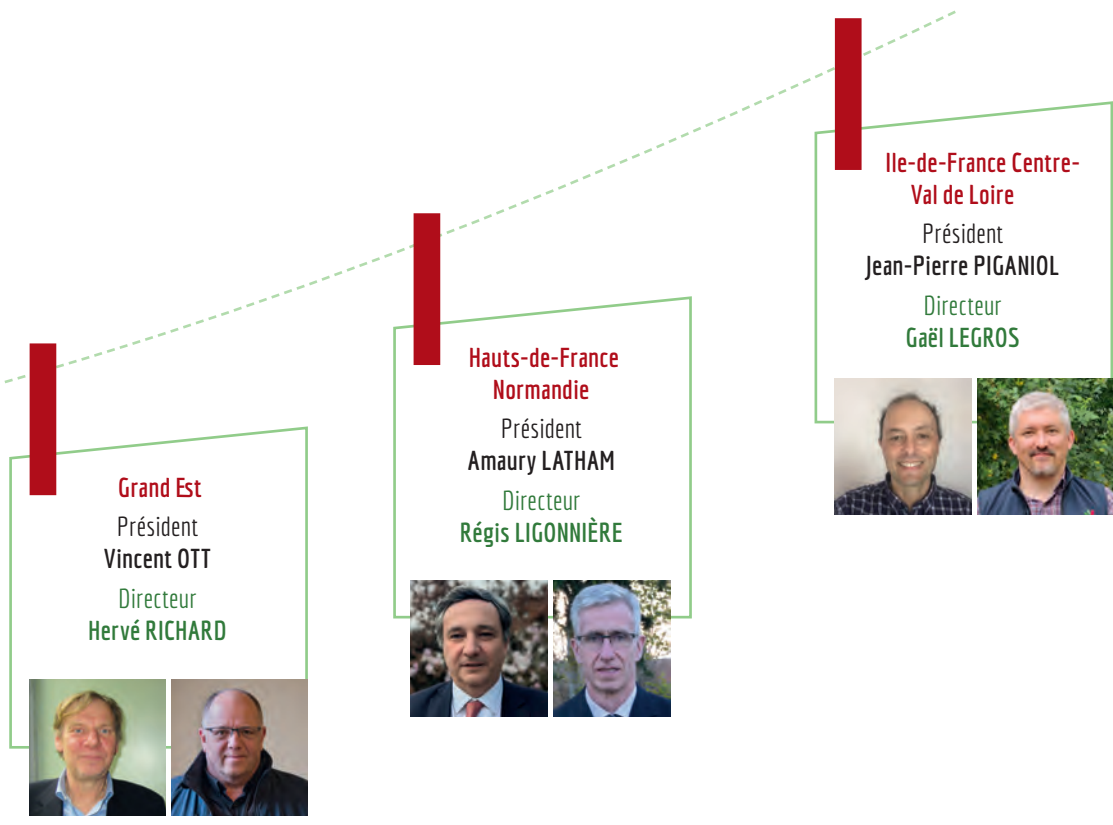
Président  
Amaury DE GALARD  
Directeur  
Olivier PICARD



### Provence-Alpes- Côte d'Azur

Président  
Bruno GIAMINARDI  
Directeur  
Christophe BARBE





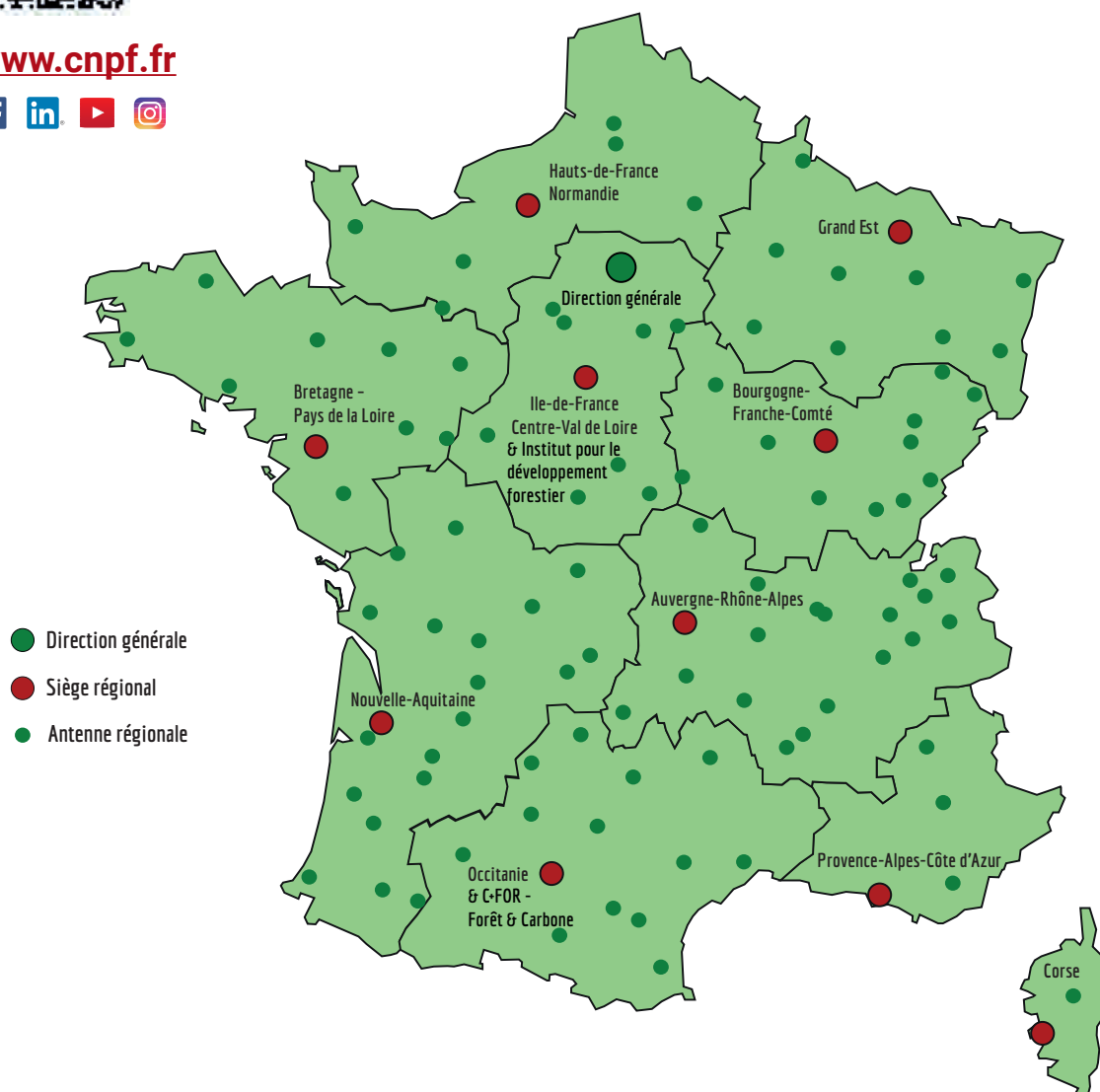
## 2 SERVICES D'UTILITÉ FORESTIÈRE



Retrouvez le CNPF au plus près de votre territoire sur [www.cnpf.fr](http://www.cnpf.fr)  
et inscrivez-vous à notre lettre électronique en scannant ce QR code



[www.cnpf.fr](http://www.cnpf.fr)



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

  
**CNPF**

Centre National de  
la Propriété Forestière

47 rue de Chaillot - 75116 PARIS

Tél. : 01 47 20 68 15

[cnpf@cnpf.fr](mailto:cnpf@cnpf.fr)